

Envoyé en préfecture le 05/06/2025 Extrait du Re Recu en préfecture le 05/06/2025 ns du Conseil Comm publié éaire Gally Mauldre

ID: 078-200034130-20250528-20250528-DE

Date de la séance Le 28 mai 2025 Date de convocation Le 22 mai 2025 Date de publication Le 22 mai 2025

Nombre de délégués En exercice Présents 18 Procurations 8 Absents excusés 7 Absent 1

N° 2025-05-28

OBJET:

RAPPORT D'ACTIVITE 2024 SIEED

Le Président certifie que la liste des délibérations a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Gally-Mauldre

L'an deux mille vingt-cing

Le mercredi 28 mai, à 19h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT: Jean-Bernard HETZEL, Martine

DELORENZI

Commune de CHAVENAY: Myriam BRENAC, Stéphane

GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES: Adriano BALLARIN

Commune de DAVRON:

Commune de FEUCHEROLLES: Patrick LOISEL, Michel

DELAMAIRE

Commune d'HERBEVILLE: Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE: Nathalie CAHUZAC,

Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE: Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM,

Samuel COLLIN

Commune de MONTAINVILLE :

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE: Gilles STUDNIA,

Gérard PARFAIT, Jean-Philippe ANTOINE

Procurations:

Agnès TABARY a donné pouvoir à Adriano BALLARIN Katrin VARILLON a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL Hervé CAMARD a donné pouvoir à Sidonie KARM Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Samuel COLLIN Jean Christophe SEGUIER a donné pouvoir à Martine DELORENZI

Caroline QUINET a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE Karine DUBOIS a donné pouvoir à Gilles STUDNIA Dominique GERBERT a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE

Absents Excusés: Damien GUIBOUT, Yves DEKEYREL, Hajer RIVIERE, William FALCHETTO, Eric MARTIN, Christine CAILLAT, Christelle BARDEILLE

Absent: Axel FAIVRE

Secrétaire de séance : Jean-Bernard HETZEL

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre acte du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines,

ENTENDU l'exposé de M. Jean-Bernard HETZEL, vice-Président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'instruction du droit des sols et à la politique GEMAPI.



Envoyé en préfecture le 05/06/2025 Extrait du Re Reçu en prefecture le 05/06/2025 du Conseil Communatifaire Gally Mauldre

ID: 078-200034130-20250528-20250528-DE

Après en avoir délibéré (sans vote),

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'Ouest Yvelines pour l'année 2024.

Le Président

Pour copie conforme,

• Mise en ligne de l'acte le

.06/06/2025......

• Document rendu exécutoire le .06/06/2025......